L'IMMERSION FRANÇAISE AU CANADA. D'OÙ VENONS-NOUS ? OÙ ALLONS-NOUS ? RÉFLEXIONS PERSONNELLES

Marie-Joie Brady est candidate au doctorat en science politique à l'Université d'Ottawa. Elle y est chercheure associée à la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques, en plus d'être boursière de la Fondation Trudeau. Elle remercie cette dernière de son appui financier.

1. POURQUOI PARLER D'IMMERSION FRANÇAISE DANS UN NUMÉRO DE *THÈMES CANADIENS* CONSACRÉ AUX MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE ET À LA JEUNESSE ?

Fréquenter un programme d'immersion française au Canada, ce n'est pas anodin. Choisir l'anglais ou le français comme langue d'apprentissage est un choix dicté par un ensemble de facteurs : la volonté de mobilité économique, le parti-pris envers la sauvegarde et le rayonnement d'un groupe linguistique, le souhait d'assurer à ses enfants un développement culturel peu répandu. C'est également un choix politique inspiré par les rapports de pouvoir entre les deux communautés de langue officielle et par la valeur qu'on attribue au monolinguisme, au bilinguisme, au français et à l'anglais. Dans le cadre de l'immersion française, à l'instar de l'énoncé de vision de l'association *Canadian Parents for French,* un parti-pris pour l'apprentissage du français en représente un pour la dualité linguistique au Canada : « Un Canada où francophones et anglophones vivent ensemble en se respectant mutuellement, en comprenant et appréciant leurs langues et leurs cultures et où la dualité linguistique fait partie intégrante de la société[1]. »

Toutefois, un texte paru récemment dans le *Globe and Mail* rappelle que le choix d'envoyer ses enfants à l'école d'immersion française n'est pas nécessairement un signe d'appui incontestable au fait français au Canada[2]. L'immersion française (ou dans une autre langue comme l'auteur le rappelle) représente pour certains parents un accès à une forme subventionnée d'éducation élitiste où les classes par exemple comportent un ratio professeur/élève plus petit que dans les classes régulières. Ainsi, la participation à l'immersion française n'est pas un garant de la vitalité du bilinguisme au Canada, encore moins de la vitalité du français. La vitalité du bilinguisme et du fait français au Canada est une lutte constante et complexe. Elle s'observe à travers l'apprentissage des langues officielles dans un contexte de bilinguisme additif[3], dans l'application généreuse de la *Loi sur les langues officielles* (plutôt qu'une application minimaliste[4]) ; la couverture médiatique, l'accès à des médias francophones et à des créations culturelles en français ; l'accès à la justice en français ; l'offre de services médicaux dans cette langue ; en plus de l'accès à un enseignement en français langue première. L'immersion française fait partie d'un vaste système de légitimation du fait français au Canada et la participation à l'immersion française est une façon de montrer une solidarité envers celui-ci.

2. MAIS OÙ EN EST-ON AU CANADA EN MATIÈRE D'IMMERSION FRANÇAISE ?

Le tableau 1, tiré d'une analyse de Statistique Canada qui résume les résultats d'une étude du Programme international pour le suivi des acquis des élèves réalisée en 2000, présente le portrait de la fréquentation des écoles d'immersion française.

Comme on peut le voir, la fréquentation des écoles d'immersion française est la plus élevée dans les provinces de l'Atlantique, particulièrement au Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue du pays. On note également la féminisation de l'apprentissage du français en immersion. Graham Fraser note d'ailleurs que des chercheurs ont tiré la sonnette d'alarme sur ce point. Il note, à l'instar de ces recherches, que les garçons sont victimes de préjugés défavorables selon lesquels ils ont moins de chance de réussir en français que les filles[6].

TABLEAU 1 : Pourcentage d'élèves inscrits en immersion française et en immersion française précoce par province canadienne en 2000[5]

	INSCRITS EN IMMERSION EN FRANÇAIS	INSCRITS EN IMMERSION ET AYANT ENTREPRIS LE PROGRAMME AVANT LA 4E ANNÉE (IMMERSION PRÉCOCE)	FILLES EN IMMERSION
Terre-Neuve-et-Labrador	7 %	57 %	64 %
Île-du-Prince-Édouard	20 %	59 %	58 %
Nouvelle-Écosse	12 %	21 %	58 %
Nouveau-Brunswick	32 %	39 %	61 %
Québec	22 %	74 %	52 %
Ontario	6 %	57 %	64 %
Manitoba	6 %	90 %	60 %
Saskatchewan	3 %	87 %	65 %
Alberta	4 %	80 %	59 %
Colombie-Britannique	2 %	55 %	61 %

3. COMMENT A ÉVOLUÉ LA FRÉQUENTATION DES ÉCOLES D'IMMERSION DE LANGUE FRANÇAISE DEPUIS 1978 ?

Plus de 300 000 élèves canadiens sont inscrits à des programmes d'immersion française au Canada, dont 115 000 en Ontario[7]. En pourcentage, le nombre d'élèves en immersion depuis la fin des années 1980 se maintient entre 6 % et 8 % de tous les effectifs scolaires. Le tableau 2 présente d'ailleurs la courbe d'évolution de la fréquentation des programmes d'immersion française au Canada.

4. QUELLES SONT LES TENDANCES POUR L'AVENIR EN MATIÈRE D'OFFRE DE PROGRAMMES D'IMMERSION FRANÇAISE ET DE FRÉQUENTATION DES ÉCOLES D'IMMERSION FRANÇAISE ?

À la lumière de ces statistiques, la fréquentation des programmes d'immersion française semble avoir atteint un plateau, autour des 7 % de tous les effectifs scolaires du Canada. Bien que « [l]'immersion française [soit] l'une des expériences éducatives les mieux réussies de l'histoire du

TABLEAU 2 : Taux de participation aux programmes d'immersion française chez les élèves admissibles[8]

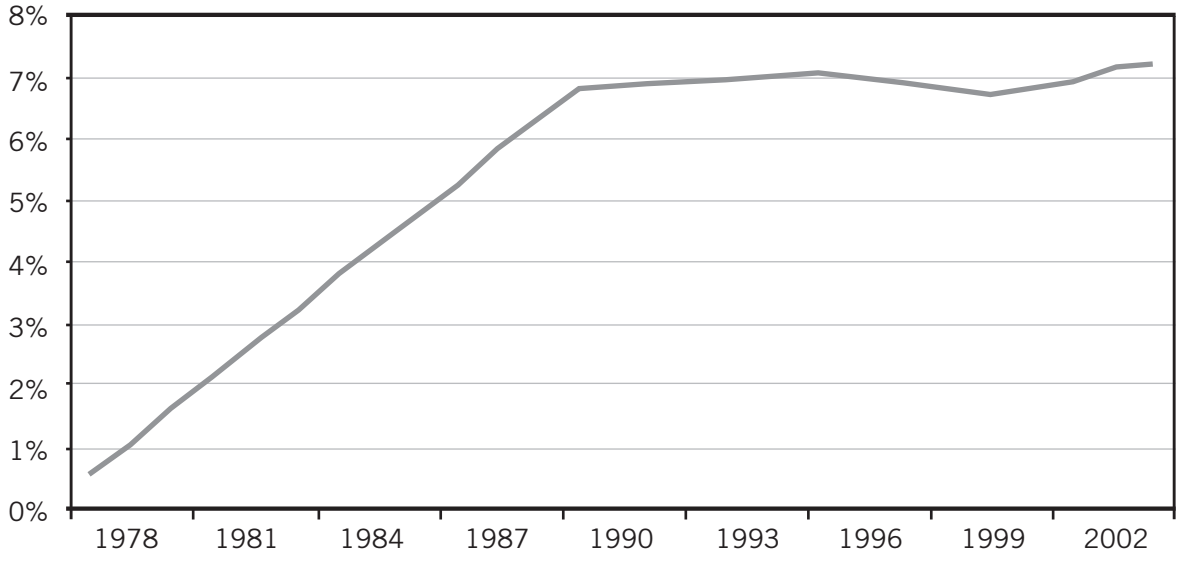

Canada»[9], selon le Commissaire aux langues officielles Graham Fraser, il remarque un problème d'attitude envers le français : un manque de valorisation par le personnel enseignant, un problème dans l'offre de cours, un manque de personnel qualifié, des espaces d'enseignement souvent déficients, etc.

Pour augmenter la fréquentation des programmes d'immersion au Canada, l'Association *Canadian Parents for French* propose trois mesures :

- « donner aux parents et aux élèves des renseignements factuels sur les attentes liées à la maîtrise du français pour tous les types de programmes de FLS ;
- donner aux parents et aux élèves des renseignements factuels sur les avantages scolaires, cognitifs et professionnels associés à la connaissance des deux langues officielles ;
- augmenter les possibilités pour les diplômés de l'immersion française de poursuivre des études postsecondaires en français et s'assurer que les conseillers et conseillères en orientation, les élèves et les parents sont au courant de l'existence de telles possibilités[10]. »

Des chercheurs et vulgarisateurs travaillent à faire connaître les attentes sur le plan de la maîtrise du français mais d'abord et surtout les avantages liés à l'apprentissage d'une seconde langue. Quant à la troisième proposition, notons deux récentes avancées. L'Université d'Ottawa a récemment mis en place un régime d'immersion française, dans plus de 50 programmes. L'Université Simon Fraser de Vancouver a quant à elle ouvert un Bureau des affaires francophones et francophiles chargé de mettre sur pied des cours enseignés en français à la faculté des sciences sociales et des lettres et à la faculté d'éducation. Les programmes d'immersion française doivent également faire face à une pénurie d'enseignants. Dès 2006, *Canadian Parents for French* remarquait cette pénurie, faute de diplômés et à la lumière des mises à la retraite de nombreux professeurs[11]. D'ailleurs, les coupures budgétaires des années 1990 ont créé un vide dans l'offre de programmes d'immersion française et dans le remplacement des effectifs enseignants. Il importe de réinvestir dans les programmes afin de s'assurer que les mises à la retraite ne mettent pas les programmes en danger. Souhaitons d'ailleurs que la décision du gouvernement du Nouveau-Brunswick de retarder le début des cours de français langue seconde jusqu'en cinquième année n'est qu'une anomalie, plutôt que le début d'un retrait de l'offre de programmes d'apprentissage du français.

RÉFÉRENCES

1 Canadian Parents for French. (2008). Au sujet de nous. Page consulté le 4 mai 2008, http://www.cpf.ca/french/A%20propos%20de%20CPF/Index.htm.

2 Yakabuski, K. (2008, 5 avril). Bilingualism: A failed policy? Language neurosis is our identity. Globe and Mail.

3 « Il y a bilinguisme additif lorsque l'apprentissage d'une langue ne menace pas le maintien ou l'acquisition d'une autre langue » (gras et italiques dans l'original). Le bilinguisme soustractif, à l'opposé, se manifeste lorsque « [l]e contact avec la langue majoritaire est d'une telle intensité que la langue minoritaire s'y trouve négligée, étouffée. L'apprentissage de la langue majoritaire se fait alors au détriment de la langue de la minorité. Chez les membres d'une minorité, le bilinguisme soustractif mène graduellement à l'assimilation linguistique et à la perte de l'identité culturelle. » Landry, R. (2004). La francité familioscolaire. Connexions 2004. Publication pour les familles exogames. La Fédération des parents francophones de l'Alberta, 26-30.

4 Voir à ce titre les critiques du Commissaire aux langues officielles dans son dernier rapport annuel publié en 2007 et disponible dans l'Internet à http://www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/2006_07_f.pdf, tout particulièrement les pages 7 à 9.

5 Statistique Canada. (2004). L'immersion en français trente ans plus tard. Page consultée le 4 mai 2008, http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-004-XIF/200406/imm_f.htm.

6 Graham Fraser. (2007, 12 avril). L'enseignement de la langue seconde : Un élément essentiel du dialogue à l'échelle nationale au Canada. Discours prononcé devant des parents et les commissaires du conseil scolaire du district de Toronto. Toronto. http://www.ocol-clo.gc.ca/html/speeches_discours_12042007_f.php.

7 Conseil canadien sur l'apprentissage. (2007). Carnet du savoir : l'enseignement en immersion française au Canada. Page consultée le 8 mai 2008, http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/LessonsInLearning/LinL20070517_French_Immersion_programs.htm?Language=FR.

8 Graham Fraser. (2007). L'enseignement de la langue seconde.

9 Conseil canadien sur l'apprentissage. (2007). Carnet du savoir : l'enseignement en immersion française au Canada.

10 Graham Fraser. (2007). L'enseignement de la langue seconde.

11 Canadian Parents for French. (2006). L'État de l'enseignement du français langue seconde au Canada 2006. Page consultée le 8 mai 2008, http://www.cpf.ca/french/Ressources/FSL2006/CPFAnnualF.pdf. Canadian Parents for French. (2006). L'État de l'enseignement du français langue seconde au Canada 2006 : Tableau 3 : Raisons des pénuries d'enseignants. Page consultée le 8 mai 2008, http://www.cpf.ca/french/Ressources/FSL2006/Tableau%203%20raisons%20des%20p%E9nuries.pdf; et L'État de l'enseignement du français langue seconde au Canada 2006 : Tableau 2 : Pénuries attendues d'enseignants en FLS. Page consultée le 8 mai 2008, http://www.cpf.ca/ french/Ressources/FSL2006/Tableau%202%20P%E9nuries%20attendues.pdf.